

[#]

Construire son parcours de formation

Le premier pas dans l'université ne doit pas être vécu comme un choix définitif dans un domaine d'enseignement. Il est possible d'évoluer, de se réorienter car les cursus sont organisés pour permettre une spécialisation progressive. Et chaque formation débouche sur un panel de métiers très divers.

L'offre de formation est structurée en domaines qui correspondent aux champs de compétences de l'université : droit, économie, gestion, lettres et langues, arts, sciences, technologie...

Pour permettre un choix éclairé, la spécialisation à l'intérieur de l'un de ces domaines se fait de façon progressive. La licence propose un tronc commun puis un enseignement spécifique lié au parcours choisi par l'étudiant. Par exemple, un étudiant en droit choisira un parcours parmi droit privé, droit public, droit fondamental.

UNE SPÉCIALISATION PROGRESSIVE

La licence prendra une coloration par le choix d'Unités d'enseignements (UE) composant le tronc commun et d'UE propres aux parcours. Mais ce n'est généralement qu'en licence professionnelle ou en master qu'apparaîtront les spécialités. Par exemple, toujours en droit, l'étudiant devra choisir vers quelle branche professionnelle, il souhaite s'orienter : master professionnel droit des affaires spécialité juriste-linguiste, master professionnel droit du patrimoine, spécialité droit notarial, master professionnel droit public spécialité de l'urbanisme et de la construction...

UNE RÉORIENTATION POSSIBLE

Aussi, si un étudiant pense avoir fait fausse route, il ne faut pas attendre pour réagir et prendre une décision dès les premiers mois.

L'enseignant référent peut le guider afin de faire le bon choix. L'étudiant peut également s'adresser au [service d'orientation "SAFIRE"](#)

[<http://www.univ-poitiers.fr/universite/service-d-accompagnement-de-formation-d-insertion-et-de-reprise-d-etudes-659371.kjsp?RH=132>], où un conseiller d'orientation pourra l'aider à y voir plus clair.

Plus tard, même si c'est plus compliqué, il est toujours possible de se réorienter car il existe des passerelles entre les formations. Des dispositifs spécifiques sont également proposés, comme le [DU Rebond](#) [

<http://www.univ-poitiers.fr/formation/nos-formations/par-diplome/diplomes-d-universite-du-/du-espe/diplome-d-universite-rebond-72848>], par exemple : pendant 4 mois, il permet d'envisager un nouveau projet d'études, acquérir des compétences transversales, tout en suivant une formation diplômante (diplôme d'université).

UNE SPÉCIALISATION MAIS UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS

Si spécialisation il y a, malgré tout chaque formation reste ouverte à l'exercice d'un éventail de professions. Car l'étudiant va être amené durant son cursus à développer des compétences transversales qui seront transférables (capacités d'analyse, de synthèse, rédactionnelles, managériales conduite de projet...). Il est possible par exemple de travailler dans les ressources humaines avec un diplôme de lettres ou de philosophie.



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr